



Pour l'assemblée générale du 10 juin 2017

PROJET

RAPPORT MORAL et D'ACTIVITÉ DE MAUVES VIVANTES en 2016

Votre association est intervenue pour la défense de l'environnement et du cadre de vie, principalement pour les Mauves, la nappe de Beauce, la Loire, la biodiversité, les aménagements routiers et les problèmes créés par la décharge de Bucy-Saint-Liphard.

1) Les Mauves :

L'association s'est tenue informée des travaux réalisés par le syndicat des Mauves, en particulier la buse du pont de Prélefort et une passe à poissons au moulin du Pater, afin d'améliorer la continuité écologique. Ces travaux se font dans le respect du niveau de la rivière.

Jusqu'à présent les Mauves n'avaient pas débordé, avec un débit maximum de 4 m³ par seconde, et un débit moyen de l'ordre de 1,4 m³ par seconde.

Le mois de mai 2016 a été particulièrement pluvieux et il est tombé fin mai en l'espace de deux jours de l'ordre de 150 mm d'eau, soit le quart des précipitations annuelles. Cette pluie continue n'a pas pu être absorbée par les nappes superficielles déjà hautes et pour la première fois l'eau est montée aussi bien autour du lit des Mauves que dans les cuvettes comme aux Caillots à Huisseau-sur-Mauves. Le centre ville de Meung sur Loire a été inondé tout autour de la rue Jehan de Meung dans sa partie basse.

Mauves Vivantes n'a pas pu organiser l'éco-rallye en raison des inondations et du fort courant.

En raison des dérèglements climatiques à venir nous pouvons craindre que des débordements se reproduisent au niveau de Meung-sur-Loire. Les gabarits des moulins et des ponts n'ont pas été prévus pour un débit qui a atteint 12 m³/s le 1^{er} juin, alors que le débit maximum relevé jusqu'à présent était de 4 m³/s.

2) Protection de l'Environnement :

Décharge de Bucy-Saint-Liphard :

Mauves Vivantes a participé à la commission de suivi du site le 22 avril 2016. Elle représente les riverains au bureau de cette commission. Nous avons protesté auprès du préfet au sujet du taux réduit de taxe (TGAP) dont bénéficie l'exploitant alors qu'il ne valorise pas le biogaz.

Le préfet considère que cette question est du ressort de la direction des Douanes, que l'exploitation peut se faire en mode bioréacteur même si le biogaz n'est pas valorisable.

Avec les Amis de la Forêt de Bucy, nous avons apprécié une réduction des mauvaises odeurs, par un meilleur captage du biogaz.

L'exploitant a enfoui 79 686 T de déchets en 2015, soit une baisse de 8 % par rapport à 2014 et de 20 % par rapport au tonnage annuel autorisé. Il a enfoui 87 745 T en 2016. Cette remontée s'explique par l'importance des déchets encombrants jetés après les inondations de mai juin 2016.

A signaler un départ de feu maîtrisé en août 2016 et un accident grave en novembre : un sous traitant a été intoxiqué par le biogaz.

Une unité d'osmose inverse a été installée en 2017 afin de concentrer les lixiviats et de pouvoir les évacuer.

Rappelons que les analyses réalisées par Mauves Vivantes en 2015 n'ont pas décelé de pollution de la nappe phréatique en aval du site.

3) Infrastructures routières, autoroutières et ferroviaires :

Nous formons avec les associations Mardiéval, AQVD, APAC et Apside, une Coordination qui s'appelle LA LOIRE VIVRA. Nous soutenons l'action de ces associations contre le projet départemental de déviation et de pont sur la Loire entre Mardié et Darvoy.

Pour l'instant le projet de pont à Baule, que nous avons dénoncé, reste écarté.

Mauves Vivantes se tient également informée du projet de concession autoroutière entre Orléans, Chartres et Dreux, en lien avec l'AVERN (Dreux) et FNE Centre-Val de Loire. L'enquête publique pour la **mise en concession autoroutière privée de la RN154** s'est déroulée du 15 novembre au 10 janvier 2017. Mauves Vivantes a attiré l'attention sur le trafic actuel entre Orléans et Chartres (9000 véhicules jour). Ce projet autoroutier n'est pas plus justifié que ne l'était l'autoroute A19. Pire, ce projet est prévu sur l'emprise de la route actuelle et il n'y a pas d'alternative pour se rendre à Chartres.

4) Biodiversité :

Les dernières études sur la faune des Mauves ont montré une belle diversité dans la partie amont de la rivière : écrevisses et truites fario en particulier, une richesse à préserver.

L'association est à la disposition des écoles, des collectivités et du Pays Loire Beauce, pour partager notre connaissance dans ce domaine. Nous disposons de 20 posters réalisés à la suite du grand Défi 2011 pour la biodiversité. Plusieurs ont été exposés à la fête du Pont.

5) Protection de l'EAU :

Mauves Vivantes a poursuivi sa participation aux réunions de la CLE (Commission Locale de l'Eau) du SAGE (Schéma d'aménagement et de Gestion des Eaux) de la Nappe de Beauce, et à celles pour le déplacement à l'étude des forages proximaux de la Mauve.

L'association a émis un avis très réservé sur le déplacement des forages agricoles situés à proximité de la rivière en raison d'un résultat aléatoire pour des dépenses importantes.

6) Vie de l'association :

Mauves Vivantes est forte de près d'une centaine de membres. Notre trésorerie est saine : situation bancaire nette à fin 2016 s'élève à 3828 €, avec 1120 € en dépenses et 1810 € en recettes soit un excédent de 690 € cette année.

L'association a bénéficié de cotisations et de dons, d'une subvention de 200 € de la commune de Huisseau.

Notre conseil s'est réuni à trois reprises et compte 8 membres. Le bureau est constitué de Claire Gouffier, trésorier et Jean-Louis Posté, président. L'association recherche un secrétaire.

Le mandat de Jean-Michel Berthier a été renouvelé et Emilie Gabion élue comme nouvel administrateur pour 3 ans.

En 2017 les mandants de Claudie Vignelles, Raymond Lang et Raymond Phuez sont à renouveler. Nous disposons de flyers et d'une banderole.

L'association a participé aux actions de FNE CVL (réseau France Nature Environnement), en

particulier en matière de déchets, de projets d'infrastructures, et de réchauffement climatique.

Nous sommes membres de FNE Centre-Val de Loire (ex Nature Centre), à laquelle appartiennent également Loiret Nature Environnement et Mardiéval. Notre fédération est active auprès des services de l'État et de la Région, en matière de biodiversité, de prévention des déchets, de lutte contre le réchauffement climatique.

Tout le monde peut enregistrer ses observations faune et flore sur son réseau SIRF : <http://sirff.fne-centrevaldeloire.org>

Le Président, Jean-Louis Posté (tel 06 81 97 58 57)

Retrouvez les informations concernant Mauves Vivantes sur le site Internet :
www.mauves-vivantes.fr